

**Un collège
polytechnique
et coopératif
à Aubervilliers**

Vers un projet
d'établissement

Nous sommes des acteurs de l'Éducation Nationale désireux de remplir autrement nos missions de service public.

Le projet de construction d'un 6ème collège à Aubervilliers nous donne l'occasion d'inscrire notre démarche dans la ville.

Public

Un collège public qui accueille les élèves du secteur dans le respect des valeurs républicaines et des programmes de l'Éducation Nationale.

Rythmes scolaires

Des rythmes scolaires adaptés aux élèves et aux temps d'apprentissage.

Émancipation

Des pédagogies respectueuses de l'individu et visant son émancipation.

Ouvert sur son environnement

Un collège ouvert sur son environnement et sur le monde, développant des partenariats avec le tissu social et associatif.

Coopération

Un fonctionnement coopératif entre les différents acteurs de la communauté éducative : professionnels, parents et élèves.

Polytechnique

Un collège polytechnique permettant aux élèves d'explorer les connaissances intellectuelles et manuelles, par le biais de cours et d'ateliers interdisciplinaires.

Gestion collective

Une participation de chacun, adultes comme élèves, à l'organisation de l'établissement, aux prises de décisions et à son fonctionnement quotidien.

Résolution collective des problèmes

Un climat de confiance et de respect au sein de la communauté scolaire, passant par la résolution collective des problèmes et des conflits.

Méthode et pistes de mise en œuvre

Notre projet de collège coopératif et polytechnique à Aubervilliers implique des mises en œuvre spatiales, temporelles et organisationnelles spécifiques.

Cette partie du document se charge de donner une idée plus précise des éléments pratiques nécessaires à la réalisation de notre projet.

Une méthode de travail, cœur du projet.

La coopération en acte est un élément fondateur de notre projet. Elle structure le travail du collectif depuis le début à travers des méthodes d'échanges respectueuses de la parole et de l'opinion de chacun, un principe coopératif de production de la réflexion et de ses traces, le partage des tâches quelle que soit leur nature, sur la base de la co-formation.

Notre méthodologie de travail, à l'œuvre depuis deux ans maintenant, préfigure le produit de notre réflexion. Nous souhaitons donc poursuivre cette démarche coopérative avec tous les acteurs impliqués dans la construction du

6^{ème} collège d'Aubervilliers : Conseil Général de Seine-Saint-Denis et ses services techniques, Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Éducation Nationale.

Les questions et décisions architecturales, statutaires, de gouvernance... devront s'élaborer à travers un processus de co-conception impliquant et prenant en compte tous les acteurs concernés. Dans cette optique, nous souhaitons que le processus s'accompagne de réunions régulières avec tous les partenaires.

Mises en œuvre spatiales et architecturales pour le collège coopératif et polytechnique

Structuration du bâti autour de « maisons » (3, 4?) dont le fonctionnement est autonome. Celles-ci regroupent une communauté scolaire à taille humaine (autour de 200 individus). C'est pour nous la seule solution pour que chaque élève puisse espérer trouver sa place dans le collège.

Dans chaque maison des espaces collectifs permettant la vie démocratique, coopérative et l'épanouissement de chacun : salle de conseil de maison, cour de récréation, espace jardin, espace administratif, foyer des élèves, espace casiers...

Dans chaque classe, des mobiliers et installations permettant un premier niveau de mise en œuvre de l'enseignement polytechnique et une facilitation des organisations des conseils : tables sur roulettes, coin bibliothèque, espace bricolage-recyclage, point d'eau, espace informatique...

Les classes doivent être pensées comme un espace modulable permettant le va et vient entre les contenus scolaires théoriques et une première approche pratique.

Dans le collège, des espaces pédagogiques dédiés à un domaine

technique accessibles à une classe entière, à des groupes de tutorat, ou de manière individuelle :

espace mécanique vélo, cuisine pédagogique, espace récupération-recyclage, espace menuiserie, espace informatique-robotique, espace de bricolage et création, labo-photo, gymnase...

Dans le collège, des espaces collectifs où l'ensemble de l'établissement peut se retrouver et échanger : la restauration, amphithéâtre, salle de conseil de collège, galerie ouverte sur la rue et cour collective.

Mises en œuvre temporelles pour le collège coopératif et polytechnique

Accueil le matin par un temps obligatoire avec appel, puis activités au choix : petit-déjeuner, ateliers, sport, jeux, lecture, écoute de musique, projets personnels, devoirs, discussion entre pairs ou avec un adulte, ou même réveil tranquille...

Un cadre hebdomadaire structuré par des horaires réguliers de début et de fin de journée.

Mise en place d'une pause méridienne longue avec des activités et projets libres, voire un temps de repos.

Variation et alternance des formes d'enseignements dans une même journée (cours, ateliers,

interdisciplinarité...), dans une semaine et dans l'année (semaines interdisciplinaires, projets de classe, sorties, voyages...).

Adaptation de la durée des cours selon les disciplines et les pratiques. Envisager par exemple des créneaux plus courts pour les langues vivantes (45'), plus longs pour les ateliers ou certaines disciplines (90').

Diminution du nombre de disciplines abordées par jour pour une meilleure cohérence des enseignements.

Mise en œuvre organisationnelle

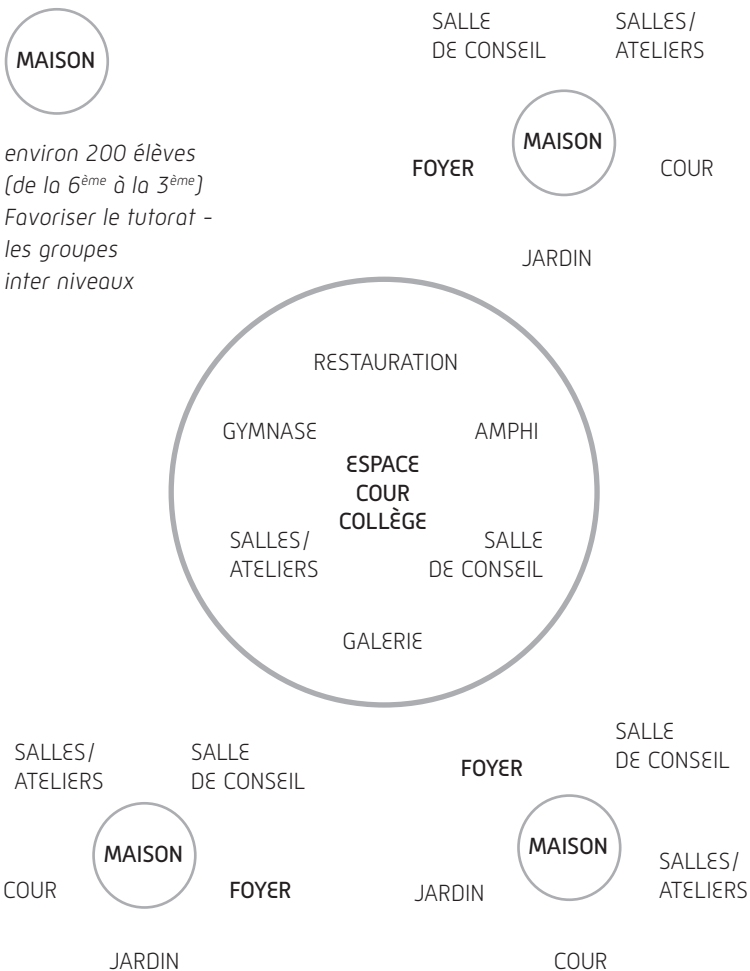
Intégration au service de tous les personnels de temps scolaires qui ne sont pas des cours : conseils, participation à la prise en charge de l'établissement, préparation des plannings d'ateliers, préparation des séances en co-animation et en co-formation, prise en charge des espaces de travail autonome des élèves...

prolonger jusqu'à la gouvernance administrative du collège. Chaque responsable de maison est garant de la mise en œuvre des décisions prises dans les différents conseils. Les responsables de maisons sont les interlocuteurs des institutions. A ce titre, ils sont responsables administrativement et juridiquement du collège.

Gouvernance collégiale et tournante de chaque maison et de l'établissement dans son ensemble.

La démarche coopérative est fondatrice de notre projet et doit se

Liberté de déplacement des élèves dans leur maison et les différents espaces, liberté organisée.



environ 200 élèves
(de la 6^{ème} à la 3^{ème})
Favoriser le tutorat -
les groupes
inter niveaux

Un collègue polytechnique

Notre projet d'établissement se donne pour mission d'articuler les savoirs techniques et les savoirs théoriques. Ce point est au cœur de notre conception des apprentissages : passer du concret à l'abstrait et inversement. Il s'agit tout autant de manipuler pour conceptualiser que de comprendre pour faire.

La démarche polytechnique doit se comprendre dans une approche globale de la connaissance : articulation des champs matériels, culturels, artistiques, corporels, méthodologiques. Il s'agit de permettre à l'individu de saisir la complexité des mécanismes et des enjeux qu'il rencontrera au cours de sa vie. L'approche polytechnique permet ainsi de participer à la

formation d'un citoyen lucide, cultivé et autonome.

Les objectifs de cette démarche sont de :

_favoriser le décroisement des différentes disciplines pour minimiser la hiérarchisation des savoirs.

_conduire les élèves à mieux s'approprier le monde dans lequel ils vivent.

_donner une place importante au travail manuel comme accès aux savoirs.

_relier les connaissances et les techniques qui les ont rendues réciproquement possibles.

_faire découvrir la production de biens, de services, d'idées dans le monde du travail.

Aspect pédagogique

Le passage du concret à l'abstrait et inversement sollicite les différentes manières d'apprendre des élèves. Pratiquer le tâtonnement expérimental et accepter l'expérience de l'erreur font partie intégrante de l'élaboration d'un chemin personnel vers la connaissance et la compétence. Cela permet d'articuler un mode d'enseignement collectif avec la prise en compte des modes d'apprentissage de chacun.

Pistes de mise en oeuvre :

*Aborder les ellipses mathématiques à travers des techniques de plantation de fleurs.
Effectuer des mesures sur soi lors*

des activités physiques et sportives pour aborder les notions de rythme cardiaque et de fonctions vitales.

L'approche polytechnique prend en compte l'activité corporelle tout autant que l'activité intellectuelle dans les parcours d'apprentissage. Il convient de valoriser les savoirs intégrés corporellement et de les articuler avec des savoirs conscientisés.

Pistes de mise en oeuvre :

S'approprier la notion d'angle en apprenant à scier ou s'approprier la notion de surface à travers le projet de repeindre une salle de classe.

Aborder les notions d'échelle, de légende et de repères dans l'espace à travers la pratique

de la course d'orientation ou de rallye-photo.

Aspect didactique / articulation par rapport aux programmes

Les projets interdisciplinaires sont une manière d'intégrer les programmes dans une démarche polytechnique.

Pistes de mise en oeuvre :

Faire une frise à grande échelle en abordant les connaissances et compétences d'histoire, de svt, de français, de mathématiques.

L'enseignement polytechnique implique de contextualiser les connaissances et compétences dans une approche historique des techniques, c'est à dire de faire place régulièrement à la question : « comment sait-on ce qu'on sait ? »

Pistes de mise en oeuvre :

Faire un relevé pierre à pierre, sur du papier millimétré, d'éléments

de fondation découverts par les archéologues pour aborder les notions d'échelle et de source historique.

La démarche polytechnique favorise le développement des compétences complexes, chaque élève pouvant créer sa voie singulière d'apprentissage en puisant dans des ressources méthodologiques.

Pistes de mise en oeuvre :

S'approprier personnellement des techniques d'escalade dans un répertoire gestuel déjà constitué pour faire face à des nouvelles situations de grimpe.

Éducation intégrale, formation complète

La formation intégrale vise à mieux préparer l'individu à faire face aux problèmes inédits qu'il devra résoudre dans le monde à venir.

Il faut faire en sorte de permettre aux élèves d'explorer largement les différents champs de connaissances, cultures et techniques humaines pour créer les conditions d'un projet de formation et de vie progressivement mûri.

Pistes de mise en oeuvre :

S'investir de manière pérenne et pour chaque classe dans un

chantier participatif hors les murs d'auto-construction, de jardinage, d'écologie...

Cela permet à chaque enfant d'analyser et de comprendre en profondeur le monde dans toute sa complexité pour mieux se le réapproprier. Derrière chaque objet, qu'il soit quotidien, artistique, culturel, il y a une histoire, des hommes, des techniques et du savoir. Cette approche de l'éducation vise à développer l'esprit critique de l'individu, à l'initier à une autonomie voulue et à le faire réfléchir au sens

du monde qui l'entoure.

Pistes de mise en œuvre :

Assurer et organiser la maintenance de l'établissement sous forme de projets pédagogiques.

L'éducation intégrale tente, en faisant toucher à tous tous les champs de connaissances et de techniques, de remettre l'égalité au cœur du projet de formation du citoyen.

Conséquences pratiques sur l'organisation du collège

Dimension modulable et fonctionnelle des salles de classe : tables sur roulettes, coin bibliothèque, espace bricolage-recyclage, point d'eau, coin informatique...

Des espaces pédagogiques dédiés à un domaine technique, accessibles aux classes et aux élèves pendant les temps libres : espace jardin, espace mécanique vélo, espace cuisine, espace récupération-recyclage, espace menuiserie, espace informatique-robotique, espace de bricolage et création, labo photo...

Des temps d'utilisation des espaces spécifiques différenciés : accessible à la classe dans le cadre du cours obligatoire, dans le cadre de l'atelier pratique obligatoire, accessible à l'élève sur les temps libres.

Les animateurs des différents espaces pourraient être des professeurs, mais aussi des agents, des professionnels, des parents compétents.

Des cadres pour que chaque élève trouve sa place

Pour un projet émancipateur, la prise en compte des élèves comme individus à part entière est fondamentale. Dans le cadre collectif qu'est le collège, chacun cherche sa place, la crée, la trouve ou pas.

Viser l'émancipation, c'est accompagner chaque élève sur le chemin qu'il aura librement choisi, lui donner les moyens d'accomplir

ses désirs, lui donner accès à l'autonomie, l'aider à trouver sa place.

Cela passe à la fois par une pédagogie qui permette aux élèves d'être auteurs de leurs apprentissages, par une attention au bien-être quotidien de chacun et par une participation active de chaque élève à différents groupes de travail et de décision.

Permettre à l'élève d'être auteur de ses apprentissages et de sa vie

Les apprentissages et la vie au collège sont un enrichissement de l'individu. Ils partent de l'élève, de ce qu'il est, de ce qu'il connaît, et cherchent à l'amener le plus loin possible de manière à l'aider à se réaliser en tant qu'être humain. Ainsi, au lieu de vouloir faire entrer l'élève dans un cadre préfabriqué, l'idée est de lui permettre de créer la voie qui lui convient, d'être auteur.

Il s'agit de respecter les rythmes et prendre en compte les intérêts de chacun par une pluralité de modalités, de situations et d'espaces d'apprentissage qui permette, aux adultes, de s'adapter aux divers modes de fonctionnements cognitifs des élèves et, à chacun des élèves, de progresser à leur façon.

Pistes de mise en œuvre :

Groupes et temps variés : cours

disciplinaires et ateliers, temps autonomes où les élèves peuvent choisir leur activité, semaine interdisciplinaires...

Recherches et expérimentations pédagogiques dans l'idée de pratiques variées.

Il s'agit de partir de l'élève et de ses savoirs, travailler sur la continuité, les tensions ou les ruptures entre la culture scolaire et la culture personnelle de l'élève.

Pistes de mise en œuvre :

Mettre en place des situations où l'élève pourra être créatif et original : projet librement décidé et mené par l'élève, proposition libre d'activités par les élèves, ... Mettre en place des situations où l'élève sera en position d'essayer, de tâtonner pour trouver son propre chemin vers les connaissances : travail de recherche

en petits groupes, construction autonome du cours...

Il s'agit de valoriser le travail de chaque élève et donc repenser l'évaluation des travaux d'élèves.

Pistes de mise en œuvre :

Supprimer les notes et tout classement dans l'idée de ne pas se référer à une norme scolaire. Limiter le nombre d'évaluation pour ne pas avoir à construire le travail comme un trajet d'évaluation en évaluation mais comme un exercice de la pensée et du corps dans une idée de progression.

Mettre en place une évaluation de la réussite (obtention de brevet de réussite,...).

Il s'agit de mettre en place des structures qui permettent le suivi individuel pour aider chacun à faire sa route et, à la fin du collège, à choisir son orientation.

Pistes de mise en œuvre :

Temps de travail individualisé

Temps de groupe restreint de tutorat

Respecter l'individu dans le quotidien

L'organisation du temps, la conception des espaces et le fonctionnement du collège ont pour objectif de favoriser le bien-être physique et psychologique des élèves qui y passent une partie importante de leurs journées. Il s'agit d'articuler les contingences propres à l'accueil d'environ 600 élèves avec la nécessité pour chacun d'eux de pouvoir y être reconnu et y travailler dans le respect de son corps et de son individualité.

Le temps au collège est pensé de façon à tenir compte des rythmes variés des enfants et à favoriser la disponibilité d'esprit des élèves face aux apprentissages. Dans un cadre hebdomadaire structuré par des horaires réguliers de début et de fin de journée, diverses instances de temps sont ritualisées en plus des cours pour intégrer tous les aspects de la vie de l'élève.

Pistes de mise en œuvre :

Accueillir le matin les élèves par un temps obligatoire, avec appel, puis activités au choix : petit-déjeuner, ateliers, sport, jeux, lecture, écoute

de musique, projets personnels, devoirs, discussion entre pairs ou avec un adulte, ou même réveil tranquille...

Adapter la durée des cours selon les disciplines et les pratiques. Envisager par exemple des créneaux plus courts pour les langues vivantes, plus longs pour les ateliers ou certaines disciplines.

Diminuer le nombre de disciplines abordées par jour pour une meilleure cohérence des enseignements.

Envisager une pause méridienne avec des activités et projets libres voire un temps de repos.

L'organisation du collège en plusieurs maisons permet des structures à taille humaine où chacun, enfant comme adulte, est connu de tous. L'expression libre et les démarches de création sont facilitées et encouragées. Lieux et aménagements sont donc conçus pour permettre la variété et l'autonomie des activités, seul ou en groupe.

L'élève a aussi le droit de bénéficier d'un espace propre pour ranger

des affaires. Les élèves bénéficient d'une liberté de déplacement plus ou moins importante selon le degré de responsabilisation qui leur est reconnue.

Pistes de mise en oeuvre :

Conditionner l'étendue de la liberté de déplacement et d'accès aux divers espaces à l'obtention de « ceintures » (cf. F. Oury).

Mettre en place un foyer élève, avec un lieu dédié par maison.

Respecter les besoins élémentaires

du corps : accès aux WC, pas d'obligation d'être dans la cour quel que soit le temps, temps pour déjeuner...

Prévoir la disponibilité des adultes pour l'accompagnement pédagogique et l'animation dans divers espaces où les élèves sont progressivement autonomes : CDI, labo photo, espaces créatifs, espaces bricolage, devoirs, lieux de repos. Le concept de « permanence » se transforme, même en cas d'absence d'un enseignant.

Individu et groupe

L'élève n'évoluant pas seul au sein du collège et de la société, son émancipation passe inévitablement par le groupe. Par ailleurs, l'individu se construit par sa participation à des groupes différents.

Le cadre pour que chaque élève trouve sa place dans le collège, c'est donc aussi son appartenence et

son implication dans les différents groupes de travail du collège : conseils divers, groupe de tutorat, ... Le fonctionnement coopératif du collège permet que chacun cherche, essaie et peut-être trouve sa place.

Un collègue coopératif

Qu'est-ce qu'un collègue coopératif ?

Tous les acteurs de l'établissement partagent un espace et des objectifs communs. Pour atteindre ces objectifs et cohabiter dans cet espace, ils mettent en œuvre un partage des tâches. Cette méthodologie va être utilisée pour les différents aspects de l'établissement : la prise de décision, la prise en charge de l'établissement, la construction des savoirs, la gestion des conflits et les rapports avec

l'environnement extérieur.

Ces différents aspects doivent faire l'objet de discussions incluant l'ensemble des individus concernés qu'ils soient élèves, personnels, parents voire partenaires de l'établissement. Pour atteindre cet objectif, le principe des conseils, issu de la pédagogie institutionnelle, est privilégié.

Qu'est-ce qu'un conseil ?

Un conseil est un lieu de discussions, de mise en débats, d'organisation, de gestion de conflit et de décisions. Il permet par sa forme ritualisée et ses règles de fonctionnement (écoute, bienveillance, tours de parole, secrétariat de séance..) la prise de parole de chacun au sein d'un groupe, et la construction par le vote, ou le consensus, de propositions

concrètes et appliquées.

Ces conseils pourront être constitués d'élèves entre eux, accompagnés par un personnel formé, ou d'adultes et d'élèves. Le terme adulte désigne à la fois les personnels tous statuts confondus et les parents. Les adultes se réunissent lors de réunions dont la méthodologie est similaire à celle des conseils d'élèves.

Prise de décision collective

L'établissement étant destiné à accueillir un grand nombre d'élèves, il est structuré en maisons de manière à créer des unités à taille humaine. L'objectif est d'éviter l'anonymat, de favoriser les relations humaines apaisées, les prises de décisions collectives efficaces et de contribuer à rendre possible le fonctionnement coopératif.

Ces maisons regroupent un nombre restreint de classes, et donc d'élèves et de personnels qui travaillent et s'organisent ensemble de manière indépendante des autres, par exemple sur les questions d'emplois du temps, de récréation, de progressions pédagogiques...

Les maisons se retrouvent ensemble dans la structure « collègue ».

L'articulation de cette organisation est réalisée par l'intermédiaire de différents conseils : des conseils de classe ou de groupes de tutorat qui structurent les groupes de base, des conseils de maison (adultes et élèves) qui structurent les maisons et des conseils de collège qui structurent l'établissement. La base de cette organisation étant les conseils de classe et de groupes de tutorat qui seront donc les plus fréquents.

Les décisions concernant l'établissement s'appuieront le plus possible sur cette méthodologie. Les différents conseils ont chacun leurs prérogatives. La prise de décisions doit être faite par les individus concernés : le changement d'emploi du temps d'une classe est traité

lors d'un conseil de classe et/ou de maison. A l'inverse, la répartition des moyens engage tous les conseils jusqu'au conseil de collège.

Les conseils font partie du projet d'établissement et, à ce titre, le temps de leur mise en œuvre est intégré dans l'emploi du temps des élèves et dans les services des personnels.

La mise en œuvre spatiale des conseils nécessite :

la salle de classe pour les conseils de classe ; une salle spécifique à l'intérieur de chaque maison pour les conseils de maisons ; une salle spécifique dans l'espace du collège pour le conseil de collège.

Prise en charge collective de l'établissement

De la même manière que les décisions sont prises collectivement, les tâches liées au fonctionnement de l'établissement sont discutées et réparties en conseil par les personnels et les élèves. Le partage des tâches peut notamment comprendre la participation au ménage, à l'entretien, à la restauration, aux plannings, à la

gestion des retards, à l'accueil des visiteurs, au secrétariat... Chacune de ces tâches est accompagnée d'un personnel spécialisé. Ainsi l'éducation n'est pas réservée à l'espace de la classe mais elle est mise en œuvre dans l'ensemble de l'établissement.

Conception coopérative des savoirs

Les personnels enseignants, les personnels de vie scolaire, les agents ont tous un rôle éducatif aussi bien dans le fonctionnement de l'établissement qu'au niveau pédagogique. Cela passe notamment par des ateliers en co-animation avec les enseignants. Tous les personnels ont un savoir à faire partager, de la même manière les parents peuvent intervenir dans des ateliers en fonction de leurs compétences et selon des modalités prédéfinies. Cette démarche contribue à la co-

formation des adultes et des élèves. Les élèves construisent de manière coopérative des savoirs en partageant leurs connaissances et leurs compétences. Il s'agit pour cela de mettre en place des méthodes de travail permettant l'entraide. Cela implique de favoriser le travail de groupe, le tutorat entre pairs (et notamment intergénérationnel), l'élaboration de projets collectifs et le partage des savoirs de chacun avec le groupe. Ce partage passe par des travaux d'exposé, d'affichage et de

restitution, mais également par la co-conception et la co-animation d'ateliers. Cette conception coopérative des savoirs implique des temps de concertation compris

dans les services des personnels ainsi qu'une organisation spécifique du temps scolaire, des classes et des locaux d'apprentissages.

Gestion collective des conflits

Les conflits sont abordés, de préférence et lorsqu'ils n'exigent pas un traitement individuel et privé, dans les conseils adéquats. Ces conseils décident du mode de résolution en fonction des règles préalablement négociées et choisies collectivement.

Ces règles, internes aux groupes concernés, coexistent avec les règles plus générales de l'établissement. Cette résolution passe par la parole, la médiation par un pair ou par un adulte, la réparation du préjudice ou une sanction (exclusion partielle des

activités du groupe, perte temporaire de liberté de déplacement, perte de responsabilités...). Ainsi, l'organisation des différents conseils à l'échelle de l'établissement doit permettre d'y inviter un ou des membres extérieurs. Ce processus collectif et progressif permet de mieux accepter les résolutions et de leur donner du sens.

La gestion des conflits concerne aussi les adultes quels qu'ils soient. L'existence des réunions hebdomadaires doit permettre d'apaiser les tensions et de créer les conditions du travail collectif.

Coopération avec l'environnement

Il s'agit d'inscrire l'établissement à plusieurs niveaux dans le quartier, la ville, le département, la région ou encore d'être un centre de ressources et de formation des pédagogies alternatives.

L'établissement doit pouvoir informer, communiquer, travailler avec les institutions, les associations, les habitants et les entreprises en respectant notre méthodologie (cadres de paroles et modes de fonctionnement) :

_informer du projet d'établissement et des possibilités de coopération par une réunion de début d'année les partenaires locaux, départementaux, régionaux.

_travailler en co-conception et co-animation sur des projets avec les associations, les institutions et les entreprises locales dans le cadre du collège à vocation polytechnique et dans le cadre d'une démarche de démocratie participative.

La mise en œuvre spatiale s'appuie notamment sur une grande galerie ouverte sur la rue et donc sur le quartier et sur l'espace collectif du collège. Elle permettra aux différents dispositifs du collège de restituer leurs productions mais aussi aux partenaires travaillant avec l'établissement de présenter leurs travaux de co-animation avec le collège. Leurs démarches peuvent être aussi présentées mais toujours dans un souci de reprise pédagogique à l'intérieur de l'établissement.

Ce document a été discuté, mis en débat et produit avec la contribution de :

Adeline Besson

Professeur d'Arts Plastiques au collège Rosa Luxemburg, Aubervilliers

Vincent Boroli

Professeur d'EPS au collège Yvonne Le Tac, Paris 18^e

Aude Cornut

Professeur de Lettres Classiques au collège Iqbal Masih, Saint-Denis

Isabelle Darras

Professeur de Lettres Classiques au collège Gabriel Péri, Aubervilliers

Jean-Baptiste Epain

Professeur documentaliste au collège Denis Diderot, Aubervilliers

Séverine Labarre

Professeur de Lettres Modernes au collège Rosa Luxemburg, Aubervilliers

Maxime Lemonnier

Cpe au collège Jean Moulin, Aubervilliers

Jérôme Musseau

Professeur de SVT au collège Guillaume Budé, Paris 19^e

Adrien Sarthou

Professeur d'histoire-géographie au collège Denis Diderot, Aubervilliers

André Sirota

Directeur de recherche en psychologie et anthropologie es processus collectifs et groupaux, Université Paris Ouest Nanterre, chercheur associé de la FESPI (Fédération des établissements scolaires publics innovants)

Philippe Soler

Professeur de Sciences Physiques au collège Denis Diderot, Aubervilliers